



Compte-rendu Commission Mer et Littoral des Pays d'Auray – Pays de Vannes 19 novembre 2019

Salle Ile de Groix, Lycée Professionnel Maritime et Aquacole, Etel

Etaient présents avec voix délibérative :

Membres du collège public : 7

- **CORDELLIER Chloé**, Syndicat Mixte de la ria d'Etel
- **CRIAUD Michel**, Territoire du Pays de Vannes/Arc Sud Bretagne
- **GROLLEMUND Thibault**, Pays d'Auray
- **LAVACHERIE Alain**, Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal
- **LESUEUR Marie**, Agrocampus Ouest
- **LIZÉ Jean-Marc**, Criée de Quiberon
- **PERRON Yannick**, Lycée professionnel maritime et aquacole d'Etel

Excusés : BAINVEL Michel (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération), COCHENNEC LAUREAU Nathalie (IFREMER), GUIHARD Alain (Institution d'Aménagement de la Vilaine), JEANNOT Michel (PNR du Golfe du Morbihan), LE DÉLEZIR Ronan (Pays d'Auray), ROZO Roland (Criée de Quiberon), Yves TILLAUT (Syndicat mixte de la ria d'Etel)

Membres du collège privé : 8

- **BOURBON Claude**, mareyeur
- **COUDON Frédéric**, CRC Bretagne Sud,
- **DAVID Myriam**, Association Entre dans la ronde
- **Gilles HAZEVIS**, Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan
- **LE NABOUR Véronique**, Mission locale du Pays d'Auray
- **LE SAUCE Roland**, CODEPA
- **MAHEO Bertrand**, Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud
- **SANDRIN Xavier**, Conseil de développement du Pays de Vannes

Excusés : DELPONT Georges (CPIE de Belle-ile-en-mer), FOUCHER Gilles (CRC Bretagne Sud), JACOB Thierry (Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan), LE BÉRIGOT Philippe (Association des Iles du Ponant), LE GAL Philippe (Comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud), LEMOINE Sébastien (Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud), LE NEZET Olivier (Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan), ZELLER Jean-Marie (Conseil de Développement du Pays de Vannes)

Membres sans voix délibérative :

Excusées : GALLO Anne (Région Bretagne), HULAUD Kaourintine (Région Bretagne)

Equipe technique :

- **ABERNOT Audrey**, Pays d'Auray
- **MAZODIER Marion**, Pays d'Auray
- **PENNANGUER Stéphane**, Région Bretagne

Excusés : LE CROUHENNEC Julien (Pays d'Auray), MOULIN Emmanuel (Pays d'Auray), TRALLERO Nina (GMVA, service contrats territoriaux)

I. Vérification du double quorum

La Commission mer et littoral est composée de 26 membres (12 représentants publics et 14 représentants privés). Pour atteindre le double quorum, il faut la présence de la moitié des membres, soit 13 membres, avec au moins 50% de membres privés.

Sont présents ce jour : 7 publics et 8 privés avec voix délibérative.

Le double quorum est donc atteint.

La feuille d'émargement est annexée au compte-rendu (cf. [annexe 1](#)).

II. Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu de la dernière CML
- Validation de la composition de la CML suite à un remplacement d'un titulaire pour le CPIE de Belle-ile-en-mer et le départ du directeur d'IDMer.
- Présentation de l'avancement de la consommation des crédits par thématique
- Analyse des 2 dossiers de demande de subvention, avec audition des porteurs de projet
- Retours sur les rencontres nationales DLAL FEAMP à Boulogne-sur-mer
- Communication : visionnage de la vidéo DLAL FEAMP

III. Adoption/Validation du compte rendu de la dernière CML

Les membres de la CML valident à l'unanimité le compte-rendu de la Commission mer et littoral qui s'est tenue le 08 octobre dernier.

IV. Adoption/Validation de la nouvelle composition de la CML

Les membres de la CML valident à l'unanimité la nouvelle composition de la CML (cf. [annexe 2](#))

V. Tableau récapitulatif des montants mobilisés et restants en CML

| Fiche-action (n°) | Dotation DLAL FEAMP | Etat des crédits FEAMP mobilisés par les précédentes CML | Crédits FEAMP mobilisés pour la CML ¹ | Crédits FEAMP restants à mobiliser en CML |
|---|---------------------|--|--|---|
| 1- Maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture | 110 000 € | 78 798,38€ | 9448,80 € | 31 201,62 € |

¹ Sous réserve d'un vote favorable ou favorable sous réserves.

| | | | | |
|--|--------------------|---------------------|--------------------|---------------------|
| 2 - Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production | 420 000 € | 334 387,68€ | 46 360 € | 85 612,32 € |
| 3 - Améliorer l'attractivité des métiers et créer les conditions d'une installation/transmission facilitée | 30 000 € | 4 000,00 € | 0€ | 26 000 € |
| 4 - Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire | 360 000 € | 324 423,83€ | 0 € | 35 576,17 € |
| 5 - Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économies | 70 000 € | 10 000,00 € | 0 € | 60 000,00 € |
| 6 - Coopérer et se développer par le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques | 20 000 € | 0,00 € | 0 € | 20 000,00 € |
| 7 - Animer et mettre en œuvre la stratégie | 217 846 € | 27 407,33 € | 0 € | 190 438,67 € |
| TOTAL | 1 227 846 € | 782 017,22 € | 55 808,80 € | 445 828,78 € |

Les objectifs des prochains mois vont être de :

- faire avancer les dossiers déposés jusqu'au paiement, afin d'affiner les enveloppes consommées (environ 160 000 euros pourraient être recrédités)
- relancer les porteurs de projets (à ce jour 15 pistes de projets) qui n'ont pas encore déposé de fiche projet afin de préciser le prévisionnel et permettre une sélection en février.

Un tableau des projets déposés ou en cours de dépôt sera transmis aux membres de la CML mi-janvier, afin d'informer sur les projets à venir et sur la définition éventuelle de critères plus précis.

Information officielle :

Les délais de programmation ont été prolongés d'une année :

- **Dépôt des demandes d'aide possible jusqu'au printemps 2021**
- **Date limite de fin d'opération : le 30 juin 2023.**

VI. Tableau récapitulatif des décisions de la CML

| Nom du projet | Maître d'ouvrage | Fiche action | Subvention FEAMP proposée en CML | Décision de la CML |
|---|--|--------------|----------------------------------|--------------------|
| Amélioration des conditions de transport des produits de la pêche des îles Houat et Hoëdic | Mairie de Houat | FA1 | 9448,80 € | Favorable |
| Réalisation des profils de vulnérabilité conchylicole de la Rivière d'Auray, du Golfe du Morbihan et de la Rivière de Pénerf | Golfe du Morbihan Vannes Agglomération | FA2 | 46 360 € | Favorable |

Les fiches projets rédigées à l'issue de la CML, avec avis et remarques, sont contractuelles et annexées à ce présent document (cf. [annexe 5](#)). Les dossiers de demande de subventions devront être conformes au contenu des fiches projets.

Les présentations power point des porteurs de projet sont annexées à ce présent document (cf. [annexe 4](#)).

VII. Retours sur les rencontres nationales DLAL FEAMP à Boulogne-sur-mer

Voir présentation power point en [annexe 3](#) de ce compte-rendu.

VIII. Visionnage de la vidéo DLAL FEAMP

La vidéo de communication sur le programme est diffusée pour un premier avis. Les remarques suivantes sont formulées :

- la vidéo est fidèle au programme, les images sont belles et les projets présents sont variés
- il serait intéressant de rajouter le nom des lieux en bas de l'image
- la partie relative au projet artistique semble un peu longue
- serait-il possible d'insérer une carte du territoire au moment de sa description par Thibault Grollemund ?

PROCHAINE COMMISSION MER ET LITTORAL :

En février-mars, la date vous sera communiquée ultérieurement